



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix-Marseille 1

Demande n° S3LI120003712

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Théorie et pratique des arts du spectacle

Présentation de la mention

La mention Théorie et pratiques des arts du spectacle est proposée sur le site d'Aix-Schuman. Elle est justifiée dans cette région où les activités professionnelles de l'audiovisuel et du spectacle ne cessent de croître (existence de nombreuses sociétés de production, de lieux de diffusion, de festivals de cinéma et de théâtre, télévisions locales et régionales, studios de cinéma, scènes nationales, etc.).

Le projet de formation consiste à lier un approfondissement théorique (arts, esthétique, sciences humaines) à une pratique artistique effective, ainsi qu'à une démarche de professionnalisation ou de préparation à la poursuite d'études en master. Il est particulièrement adapté au développement de l'analyse critique des discours des arts du spectacle et à la réalisation théâtrale et audiovisuelle.

L'accès se fait sur dossier pour les étudiants ayant validé une L2 ou une autre formation (CPGE, IUT, BTS), et manifestant une pratique et une expérience en matière de théâtre ou de cinéma. Cette autorisation est accordée par un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	Théâtre : 37 Cinéma : 29
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	Théâtre : 63 % Cinéma : 75 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	>97 %
% d'insertion professionnelle	<3 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation a plusieurs objectifs :

- donner une base théorique, fondée sur l'analyse d'œuvres du champ théâtral et audiovisuel, dans leurs aspects esthétiques, théoriques, historiques et sociologiques.
- développer une pratique artistique effective qui fait alterner ateliers en groupe, perfectionnement technique, réalisations individuelles et stages.
- assurer une démarche de professionnalisation ou de préparation à la poursuite d'études en master.

Deux parcours sont proposés : Théorie et pratique des arts de la scène (Théâtre), et Théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel (Cinéma).

Comme ils le sont presque systématiquement dans le dossier, les deux parcours sont, également dans les faits, complètement séparés, tant en termes de connaissances, de compétences visées, de poursuites d'études possibles, que de métiers envisageable après poursuite d'études. Seuls deux cours (« La mise en scène au cinéma » et « Théâtre et regard ») sont mis en commun au premier semestre. Indépendamment des aspects pédagogiques, plusieurs exemples attestent de la quasi-indépendance des parcours : pour ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, un tutorat est proposé dans le parcours Théâtre, et pas en Cinéma ; les UE de préparation au projet professionnel et personnel sont également distinctes ; les durées des stages obligatoires sont différentes. La plus-value apportée par la mention à ces deux formations indépendantes est donc soit très faible, soit absolument pas lisible dans le dossier.

De plus, le parcours Cinéma existant en tant que tel, il devient assez largement concurrent de la mention Sciences, arts et techniques de l'image et du son proposée à Aubagne.

L'équipe pédagogique est restreinte (6 enseignants-chercheurs). Une part importante des enseignements (45 % dans le parcours Théâtre, 25 % dans le parcours Cinéma) est réalisée par des professionnels. L'aspect professionnalisant est renforcé par un stage obligatoire de 100 ou 150 heures (en fonction des parcours). Le dossier indique l'existence de partenariats officialisés par des conventions avec des structures ou entreprises locales : Institut de l'image, INA Marseille, Service cinéma et audiovisuel de la région Paca, TLP (Télé Locale Provence), ERAC (Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes), Théâtre Antoine Vitez. Cela est très positif, mais la formation accueillant chaque année un total de 65 étudiants, il pourrait être utile d'augmenter le nombre de partenaires.

La répartition entre cours magistraux et travaux dirigés est équilibrée, mais, idéalement, des travaux pratiques avec de petits effectifs pourraient être envisagés pour des tournages. Les TICE sont couramment utilisées, mais le dossier ne mentionne pas la disponibilité de caméras ou de matériels spécifiques. Les enseignements sont adaptés pour les étudiants en formation continue, en situation de handicap, ou les sportifs de haut niveau. Les productions des étudiants sont projetées ou représentées dans le cadre de festivals ou de partenariats avec des acteurs culturels régionaux.

Le dossier indique que « l'étudiant est donc outillé, à l'issue de cette formation, pour entamer son insertion professionnelle ou pour élaborer une recherche en prise avec l'actualité des enjeux théoriques des arts du spectacle ». En pratique, l'insertion professionnelle directement après la licence est quasi inexistante, et la plupart des diplômés poursuivent leurs études. L'établissement propose plusieurs masters dans le domaine : Dramaturgie et écritures scéniques, Histoire et théorie du phénomène théâtral, Cinéma et audiovisuel, Métiers du film documentaire, Médiation culturelle de l'art.

D'anciens étudiants ont intégré des formations reconnues comme la Fémis, ou l'Insas (Belgique), sans que l'on sache combien de diplômés cela concerne (un/plusieurs par an ?). Preuve apparente de l'adaptation de la formation, il est également indiqué que certains sont devenus enseignants-chercheurs, ont été engagés dans des festivals de cinéma ou des sociétés de productions, ou ont créé leur propre entreprise en lien avec le cinéma.

La formation est complétée efficacement par une aide individualisée destinée à consolider les acquis de base, un cours facultatif de remise à niveau, des UE visant à l'élaboration d'un projet professionnel. Le contrôle continu est favorisé et les remarques des étudiants sur les enseignements sont prises en compte à chaque fin de semestre. On regrette l'absence d'une UE de préparation aux carrières de l'enseignement, qui pourrait encourager certains étudiants à s'orienter vers la préparation des concours de l'enseignement.



- Points forts :
 - Un équilibre entre théorie, analyse, pratique et création.
 - Des compétences transversales qui sont parties intégrantes des enseignements.
 - Le contrôle continu est dominant. Les évaluations se font par oral et par écrit, sous forme de rapports ou de productions.
 - Des réajustements pédagogiques et méthodologiques en fin de semestre.
- Points faibles :
 - Deux parcours complètement indépendants l'un de l'autre.
 - Un parcours (Cinéma) relativement redondant avec la mention Sciences, arts et techniques de l'image et du son).
 - Des débouchés (secteur et métiers) décrits très succinctement.
 - Peu d'approches techniques (image, son, montage...).
 - Un dossier qui n'indique pas le matériel disponible.
 - Pas d'apprentissage obligatoire des langues et de l'informatique.
 - Pas de suivi des étudiants en sortie de parcours (diplômés et non diplômés).
 - Pas de renseignements sur le profil des intervenants professionnels.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Compte tenu des débouchés envisagés, la formation Cinéma pourrait envisager un rapprochement ou des collaborations avec la mention Sciences, arts et techniques de l'image et du son proposée par l'établissement à Aubagne. La lisibilité de l'offre de formation Cinéma/Audiovisuel d'Aix-Marseille Université s'en trouverait grandement améliorée.

Les responsables devraient être encouragés à développer l'apprentissage des compétences additionnelles, afin de favoriser l'insertion professionnelle. Enfin, une étude précise sur le devenir des diplômés permettrait éventuellement d'adapter les enseignements.